

RAPPEL :

**En l'absence des « mesures consolidées », qui ne sont pas mises en ligne depuis le mois de mai par RTE, les statistiques sont établies à partir des mesures « temps réel »
Celles-ci peuvent différer de quelques % par rapport aux « mesures consolidées », en particulier pour les productions diffuses (éolien, photovoltaïque) car les mesures « temps réel » sont faites par échantillonnage et extrapolation.**

Détails de production du mois de septembre 2022 :

La production nucléaire a représenté 63,6 % de la production (58,1 % de la consommation). Quelques précisions sur la production nucléaire :

- 26 tranches ont eu un facteur de charge inférieur à 10 % (49,6 % en puissance brute du parc),
- 20 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 80 % (34,2 % en puissance brute du parc),
- 8 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 90 % (13,8 % en puissance brute du parc).

Le graphique de la page de synthèse du fichier de « détails des productions », donne la répartition du nombre de tranches nucléaires en classe de 10 % de facteur de charge mensuel. Ce graphique met en évidence la disponibilité du parc nucléaire, plusieurs tranches subissent des retards dans leurs arrêts pour maintenance ou rechargement et certaines sont en arrêt pour les contrôles de « corrosion sous contraintes ».

Statistiques des données consolidées du mois de septembre 2022 :

Les facteurs de charge des productions mensuelles ont été respectivement :

- 41 % pour le nucléaire,
- 20 % pour les combustibles fossiles,
 - 35,5 % pour le gaz, 0,9 % pour le charbon et 2,4 % pour le fioul,
- 13,6 % pour l'hydraulique,
- 15,5 % pour l'éolien,
- 16,2 % pour le photovoltaïque,
- 21,9 % pour les énergies thermiques renouvelables (biomasse, déchets et biogaz).

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 56,7 % et le minimum a été de 3 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 67,5 %.

La production d'énergies renouvelables a représenté 25,4 % de la production, 8,8 % pour l'hydraulique, 8 % pour l'éolien, 6,1 % pour le solaire et 2,5 % pour les énergies thermiques renouvelables (respectivement 23,2 % de la consommation, 8,1 % pour l'hydraulique, 7,3 % pour l'éolien, 5,5 % pour le solaire et 2,3 % pour les énergies thermiques renouvelables). Le fonctionnement de la centrale biomasse de Provence 4 (voir page 35 du détail des productions et page 12 des statistiques) a permis une production d'énergies thermiques renouvelables plus élevée que le mois précédent. La production hydraulique a été en légère baisse par rapport au mois précédent. La production à partir des énergies fossiles a été de 11 % de la production (10,1 % de la consommation), soit une légère augmentation par rapport au mois précédent ; mais cette production est nettement plus élevée que celle de septembre 2021 (5,5 % de la production, 6,5 % de la consommation), cette augmentation concerne particulièrement le gaz et elle a pour cause les déficits des filières nucléaire et éolienne. Le facteur de charge de la production éolienne a une valeur moyenne mensuelle (15,5 %) très inférieure aux valeurs moyennes annuelles, cette production a été irrégulière, avec deux périodes assez fortes du 8 au 10 et du 27 au 29 septembre (voir page 15). Le facteur de charge de la production photovoltaïque a une valeur moyenne mensuelle (16,2 %) supérieure aux valeurs moyennes annuelles.

Les variations des productions éolienne et photovoltaïque sur des périodes de 30 minutes sont représentées sur les pages 20 (productions séparées) et 21 (productions cumulées), ces graphiques mettent en évidence les variations importantes qui constituent des contraintes sur l'équilibre du réseau électrique.

Le pourcentage de production d'électricité décarbonée a été de 86,5 % (92,5 % en septembre 2021). La quantité de CO₂ rejetée a été, selon les données RTE de 42,5 g / kWh alors qu'elle était de 32,4 g / kWh en septembre 2021 ; avec un calcul fait à partir des références de rejet sur le cycle de vie des moyens de production il serait de 57 g / kWh.

Le solde mensuel des échanges commerciaux a représenté une importation de 20,4 % de la production et une exportation de 8,5 % de la production, soit un solde déficitaire de 12 % de la production. La quasi-totalité des journées du mois de septembre ont eu un solde importateur (voir pages 6, 7 et 32). La faible disponibilité du parc nucléaire et la faible production éolienne sont des causes des importations fortes.

Les puissances installées éoliennes et photovoltaïques mentionnées sur les tableaux et graphiques sont fournies par RTE et elles correspondent à celles de la fin du mois précédent les données traitées.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.